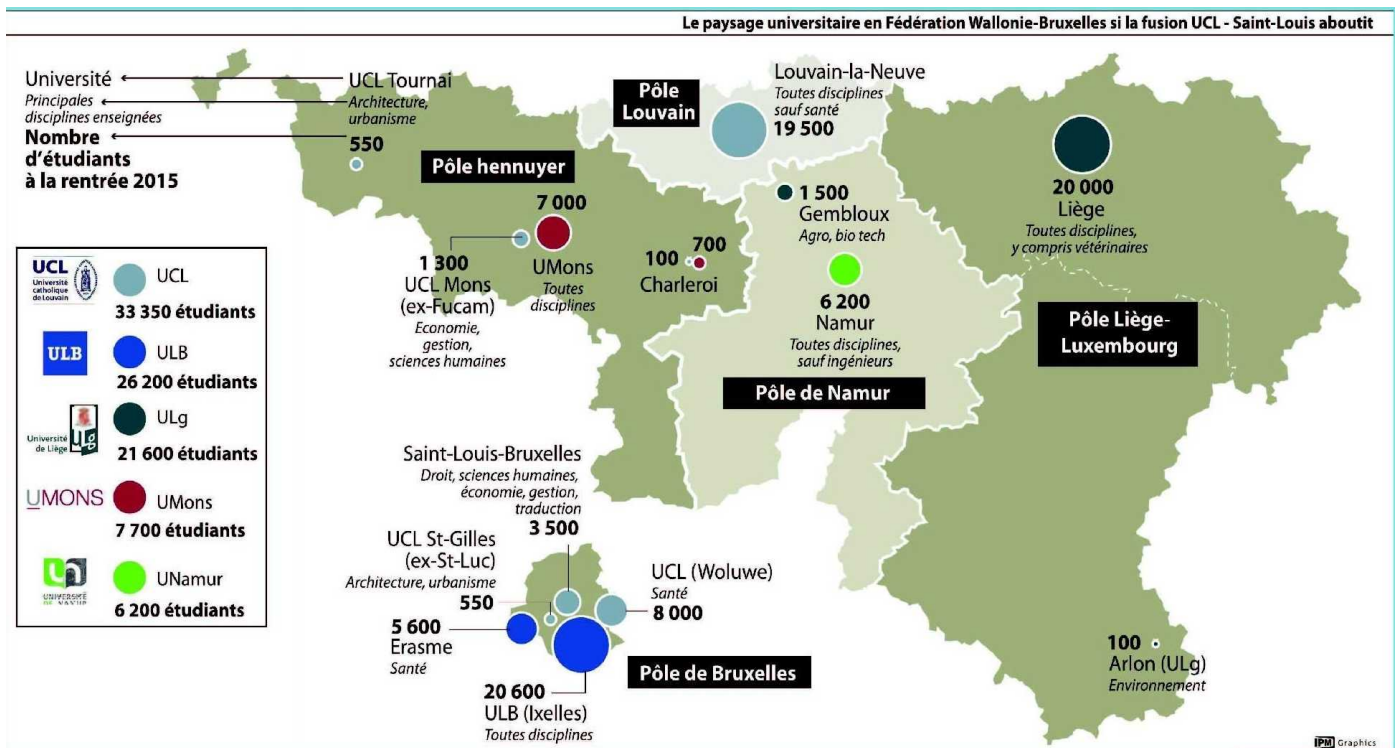


L'UCL étend son empire

- L'UCL va fusionner avec Saint-Louis-Bruxelles.
- Alors que le paysage a été réorganisé sur base géographique, c'est le retour des réseaux.
- Pour le recteur de l'ULB, cette fusion va accentuer la concurrence entre institutions. Il veut négocier avec Saint-Louis.
- L'Hecc est-elle la prochaine étape pour l'UCL ?



UCL-Saint-Louis-Bruxelles ou quelque chose du genre...

Entre l'Université catholique de Louvain (30 000 étudiants dont 8 000 à Bruxelles) et l'Université Saint-Louis-Bruxelles (plus de 3 500 étudiants), ce n'est pas encore le mariage – il est annoncé pour septembre 2017. Mais les fiançailles ont été conclues lundi soir (LLB du 5/7) par les deux recteurs, Pierre Jadoul (Saint-Louis) et Vincent Blondel (UCL), chargés de préparer la fusion.

Dans la plus grande discrétion. Si les "conversations bilatérales" entre les deux recteurs ont été entamées il y a quelques

semaines, les communautés respectives sont associées depuis seulement quinze jours. Le secret a été jalousement gardé jusqu'à lundi soir quand le conseil d'administration de l'UCL ("à l'unanimité", précise Vincent Blondel) et l'assemblée générale de l'université Saint-Louis ont formellement donné leur accord à cette union. "On est assez contents d'être parvenus à garder la confidentialité. C'est sans doute un indicateur d'une volonté de réussir", se réjouissait, mardi, Pierre Jadoul.

Des synergies déjà importantes

Un comité de pilotage, composé paritari-

rement de représentants de chaque université, doit faire atterrir concrètement la fusion. Il se réunit déjà la semaine prochaine et rendra une première esquisse de la nouvelle unité pour décembre 2016.

Mais pourquoi ce mariage? Il s'agit d'un objectif de développement et non d'une ligne défensive, place le recteur de Saint-Louis. *"En termes de positionnement, cela n'a rien à voir avec la fusion qui a eu lieu entre l'UCL et la Fucam (Université de Mons, NdLR), qui était dans une situation délicate. Saint-Louis n'a jamais été en aussi bonne santé. L'ambition est d'être encore meilleurs et plus grands dans une structure plus large."* Les synergies entre les deux universités sont déjà importantes, appuie le recteur de l'UCL.

Un exemple? Cinquante enseignants donnent cours d'un côté et de l'autre. *"Les ouvertures de postes communs étaient déjà une réalité avant toute perspective de fusion"*, dit M. Blondel. Il existe aussi quatre masters et dix certificats organisés en commun; les traducteurs-interprètes, qui ont été intégrés conjointement, enseignent dans les deux institutions... *"L'objectif est de renforcer ces partenariats avec des perspectives cohérentes et concertées entre les différents acteurs."*

Le recteur de l'UCL insiste sur la dimension internationale. *"On a basculé dans une*

ère post-Bologne et post-Erasmus. La mobilité s'engage dès la transition entre bac et master. On a de nombreux étudiants qui commencent leurs études à Maastricht, à Londres ou en France. Il existe une longue tradition d'enseignement multilingue à Saint-Louis dont on va pouvoir bénéficier. Nous avons aussi de chaque côté une expertise très forte en études européennes: l'intérêt est de mettre les forces en commun et de renforcer les échanges internationaux grâce à une visibilité accrue."

Que du "bonus"...

S'il est trop tôt pour connaître le nom de la future nouvelle entité, *"il faudra garder les deux marques très fortes"*, dit Pierre Jadoul. *"Plusieurs déclinaisons sont possibles mais ce ne sont pas les recteurs qui vont décider"*, ajoute Vincent Blondel.

Pour les étudiants, rien ne change pour l'année académique qui vient. Et à partir de 2017? La réponse est prématurée mais si on se base sur l'expérience de la fusion UCL-Fucam, ce ne serait que du "bonus", dit-on côté UCL: une plus grande offre d'enseignement (des options complémentaires...), un meilleur continuum entre bac et master, une plus grande mobilité entre les sites et des conséquences positives sur la vie étudiante. Qui dit mieux?

An.H.

Les piliers ont la vie dure

C'était le vendredi 17 décembre 2010. Aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, se tient une réunion importantissime. L'assemblée générale doit se prononcer sur la fusion des FUNDP avec l'UCL, les Facultés universitaires catholiques de Mons (Fucam) et les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (FUSL). Deux jours plus tôt, les instances de l'UCL et des Fucam ont dit oui. La veille, Saint-Louis a fait de même. Mais chacun sait que c'est à Namur que tout se joue. Car les facs namuroises, organisées en ASBL, doivent adopter la décision avec au moins 80 % des voix. Pas gagné.

Et Namur?

Les craintes étaient fondées. Le "oui" l'emporte, mais seulement à 68 %. La fusion tombe à l'eau. La méga-université catholique ne verra pas le jour. Les quatre recteurs accusent le coup. Mais rapidement, l'UCL relance une négociation avec les seules Fucam. Cette fois, le dossier aboutit. Et à la rentrée académique 2011, la fusion est entérinée. L'UCL-Mons est née.

Cependant, le mastodonte catholique

n'a pas vu le jour. Jean-Claude Marcourt (PS) peut pousser un ouf de soulagement. Car son projet à lui, pour l'enseignement universitaire, est tout autre. Terminé, les académies organisées par réseaux d'enseignement (catholique avec l'UCL, libre avec l'ULB, officiel avec l'ULg). Adieu, les piliers qui se tirent sans cesse dans les pattes. M. Marcourt veut des alliances qui se nouent en bonne intelligence sur la base d'une proximité géographique, et non d'affinités idéologiques d'un autre temps.

Après d'après négociations, après une résistance farouche de l'UCL, qui se sentait durement attaquée par le ministre socialiste, accusé de servir les intérêts de l'ULB et de l'ULg, Jean-Claude Marcourt boucle sa réforme du paysage de l'enseignement supérieur en 2013. Celui-ci sera désormais organisé autour d'une académie unique de recherche et d'enseignement supérieur (Ares), où toutes les ins-

titutions sont amenées à collaborer, et de cinq pôles académiques géographiques, répartis sur le territoire (voir infographie), au sein desquels hautes écoles et universités sont invitées à développer des synergies. Mais le décret maintient l'autonomie de chaque institution, qui peut donc décider de son avenir. Ce que font aujourd'hui l'UCL et Saint-Louis, en se lançant dans une fusion.

Etape par étape, malgré le décret Marcourt, l'UCL, première université francophone belge, avance donc dans son projet de constituer une immense université catholique, implantée à Louvain-la-Neuve et Woluwe, mais aussi à Mons, Saint-Gilles et Tournai (pour l'architecture), ainsi que Bruxelles.

Et Namur? La question se pose naturellement. Sur les quatre partenaires de la fusion avortée en 2010, trois sont en voie d'être réunis. Le quatrième larron rejoindra-t-il la bande? Yves Poul-

let, recteur de l'Université de Namur, assure que ce n'est pas à l'agenda. "Après l'échec de la fusion, nous avons opté pour le stand alone, dit-il. Nous nous concentrons sur notre gouvernance interne et notre ancrage namurois, et nous collaborons avec toutes les universités francophones." Yves Pouillet quittera toutefois le rectorat en septembre 2017 et ne veut pas s'engager pour son successeur.

La pieuvre étend ses tentacules

En attendant, l'UCL étend ses tentacules sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle rééquilibre les rapports de force au sein du pôle bruxel-

lois, mais bouleverse le fragile équilibre du paysage universitaire francophone. La fusion avec Saint-Louis, si elle aboutit, va lui permettre d'accentuer sa prédominance en Communauté française et de défier l'ULB à Bruxelles non seulement pour les études médicales, mais aussi pour le droit, la traduction, les sciences économiques et humaines.

Dans un enseignement supérieur caractérisé par une enveloppe budgétaire fermée et une concurrence acharnée entre institutions pour attirer les étudiants, et donc les financements, c'est une mauvaise nouvelle pour l'ULB. Celle-ci ne restera cependant pas sans rien faire, comme le laisse entendre son rec-

teur, Didier Viviers (*lire en page 6*).

Dans l'enseignement comme dans le secteur de la santé, malgré les discours pluralistes, la guerre des réseaux n'est décidément pas terminée.

Laurent Gérard

Malgré les discours pluralistes, la guerre des réseaux n'est décidément pas terminée.

Viviers: "L'ULB doit entrer en négociation avec Saint-Louis"

■ Le recteur de l'ULB juge irrationnel ce projet de fusion, qui va augmenter la concurrence.

Didier Viviers est recteur de l'Université libre de Bruxelles (ULB) depuis décembre 2010. A ce titre, il a participé activement à la réflexion qui a mené à la réforme du paysage de l'enseignement supérieur, qui s'organise autour d'une académie unique d'enseignement supérieur et de recherche (l'Ares) et de cinq pôles académiques géographiques. Il est d'autant plus déçu de l'annonce d'une possible future fusion entre l'UCL et Saint-Louis.

Certes, réagit-il, "ce n'est pas la première fois que l'UCL et Saint-Louis entament des négociations en vue d'une fusion". "Mais la dernière fois, nous nous trouvions dans la logique des académies, organisées selon les réseaux (catholique, libre et officiel, Ndlr). Aujourd'hui, on n'est plus dans cette logique de piliers. Saint-Louis aurait plus d'avantages rationnels à travailler avec ses partenaires du pôle académique bruxellois. Il faudrait mettre tous les acteurs autour de la table, dans l'intérêt de la qualité de l'offre, dans l'intérêt du contribuable aussi."

Pas intelligent

"Je comprends que Saint-Louis veuille s'adosser à une plus grande structure, mais cela va conduire à sa disparition car

cela m'étonnerait que l'UCL éteigne certains cursus au profit de ceux de Saint-Louis. Je comprends bien l'intérêt propre de l'UCL, moins celui de Saint-Louis, à qui d'autres possibilités sont offertes."

On le voit, le recteur Viviers n'est pas heureux de voir sa principale rivale renforcer son implantation à Bruxelles, à quelques kilomètres à peine de l'ULB. "Cela va accroître la concurrence entre institutions, que le système actuel a voulu limiter. C'est problématique. A priori, cette reprise des discussions entre l'UCL et Saint-Louis, ce n'est pas l'attitude la plus intelligente si l'on veut rationaliser l'enseignement supérieur."

Un équilibre à préserver

Mais le futur ex-recteur ulbiste, qui cédera le flambeau au médecin Yvon Englert à la rentrée, ne s'avoue pas vaincu. "Nous avons le devoir, en tant qu'université bruxelloise, de rentrer en négociation avec Saint-Louis, pour répondre à ses difficultés. Je quitte mes fonctions en septembre prochain, mais si j'étais en-

core en charge, j'essayerais de mieux comprendre les besoins de Saint-Louis et de voir quelles propositions on pourrait lui faire, tout en préservant l'équilibre entre institutions, tel qu'il a été conçu. On a fait subir un changement majeur au paysage, qui met l'accent sur la rationalité des collaborations, sur base de la proximité géographique entre institutions, de la mobilité... Je préférerais qu'on reste dans cette démarche-là."

L. G.

"Je vois bien l'intérêt propre de l'UCL, moins celui de Saint-Louis. Je comprends que Saint-Louis veuille s'adosser à une plus grande structure, mais cela va conduire à sa disparition."

DIDIER VIVIERS
Recteur de l'ULB.

L'Ihecs, la prochaine étape ?

■ La fusion entre l'UCL et Saint-Louis va-t-elle accoucher d'une mégafusion ?

L'annonce de négociations en vue d'une probable fusion entre l'UCL et l'Université Saint-Louis intéresse sans aucun doute également la direction de l'Institut des hautes études des communications sociales (Ihecs). Et pas seulement dans un rôle d'observateur. D'autant que cette haute école bruxelloise, qui forme 2 200 étudiants en journalisme et communication, a déjà signé plusieurs accords avec l'UCL, notamment en matière de codiplomation et de recherches. *"A une certaine époque, nous avions d'ailleurs aussi développé au sein de l'Université Saint-Louis une mineure en communication appliquée qui permettait à ses étudiants de poursuivre directement leur master à l'Ihecs. Ce partenariat s'était heurté aux interprétations de textes de l'administration de la Communauté française"*, nous précise Jean-François Raskin, administrateur général de l'Ihecs.

Contexte plus propice

Plus ambitieux encore, l'intégration de l'Ihecs à l'Université Saint-Louis avait même été envisagée il y a quelques années. Cependant, comme semble encore le regretter Jean-François Raskin, *"le contexte politique de l'époque ne l'a pas permis"*. Depuis, le dossier n'a plus évolué, notamment à cause des relations exécrables qu'entretenaient les précédents recteurs de Saint-Louis et de l'UCL. Cette rivalité entre Jean-Paul Lambert et Bruno Delvaux n'a semblé-t-il pas facilité les collaborations entre universités et hautes écoles. Dans le contexte actuel et apaisé, cette fusion serait-elle l'occasion de raviver les discussions entamées entre l'Ihecs et Saint-Louis? Prudent et conscient des enjeux pour son établissement, Jean-François Raskin ne souhaite pas se précipiter: *"A ce stade, je n'en sais rien!"*

Cependant, l'actuelle situation des écoles supérieures en FWB n'est pas forcément enviable, ni même tenable. Face à une reconfiguration du paysage universitaire francophone en Belgique, il ne serait pas étonnant que l'Ihecs souhaite faire partie cette nouvelle entité née de la fusion. Peu d'interlocuteurs doutent qu'un tel rapprochement aurait du sens, ne fût-ce que pour des raisons budgétaires. Mais la proximité géographique entre l'Ihecs et l'Université Saint-Louis révèle d'autres synergies au potentiel non négligeable, tels que leur complémentarité dans certaines matières et la qualité des corps enseignants.

Dorian de Meeûs